

Au cours de la séance plénière qui s'est tenue le 11 mai 2010 à Neuilly-sur-Seine, sous la présidence de Bernard REMAUD, la Commission a

- adopté le compte rendu de la séance plénière du 13 avril 2010, ainsi que les avis et décisions correspondants.
- entendu une communication de Jean-Jacques LENNE sur la situation financière de la Commission.
- eu un échange de vues sur le projet de règlement intérieur présenté par Philippe MASSE.
- entendu une communication du Président indiquant qu'une université et trois écoles privées sollicitent l'habilitation à délivrer des titres d'*Ingénieur diplômé* dans le domaine aéronautique et spatial.
- approuvé les compositions de différentes missions, hors suivi périodique.

Enfin, la Commission a donné des avis et pris des décisions:

1/ Suivi périodique du Nord-Est (habilitation à compter de la rentrée 2010)

- Région Franche-Comté – Académie de Besançon

École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM)

Avis favorable au renouvellement, pour 3 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques*, en formation initiale sous statut d'étudiant. L'habilitation est étendue à la formation continue.

Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques*, spécialité *Mécanique*, en partenariat avec l'*ITII Franche-Comté*, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

Par ailleurs, la création d'une nouvelle spécialité – *Luxe et précision* - est sollicitée.

(voir ... 3/ Développement de l'apprentissage)

(AVIS N° 2010/05-01)

2/ Suivi général des habilitations

Université Paris-VI

École polytechnique universitaire Pierre-et-Marie-Curie (Polytech'Paris-UPMC)

Avis favorable au renouvellement, pour 2 ans à partir de la rentrée 2010, de l'habilitation à délivrer les titres suivants :

- *Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire Pierre-et-Marie-Curie de l'Université Paris-VI*, dans les 5 spécialités – *Agroalimentaire – Électronique et informatique – Matériaux – Robotique – Sciences de la terre* - en formation initiale sous statut d'étudiant.

- *Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire Pierre-et-Marie-Curie de l'Université Paris-VI*, dans les 2 spécialités – *Génie mécanique – Électronique et informatique industrielle* - en partenariat avec l'*ITII Île-de-France*, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

(AVIS N° 2010/05-02)

Université de Caen

École d'ingénieurs de l'Université de Caen (ESIX Normandie)

La Commission ne pourra pas effectuer d'ici la fin du mois de Juin 2010, la mission qui doit examiner le renouvellement de l'habilitation à partir de la rentrée 2010.

En conséquence, elle autorise, à cette rentrée 2010, le recrutement d'étudiants en vue de préparer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs de l'Université de Caen*, dans les 2 spécialités – *Production* (site de Cherbourg) – *Agroalimentaire* (sites de Caen et Saint-Lô).

Le renouvellement de l'habilitation sera étudié au dernier trimestre de l'année civile 2010.

(AVIS N° 2010/05-03)

3/ Développement de l'apprentissage

École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSM)

Avis favorable à l'habilitation, pour 3 ans à partir de la rentrée 2010, à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques*, spécialité *Microtechniques et design* (au lieu de *Luxe et précision*), en partenariat avec l'*ITII Franche-Comté*, en formation initiale sous statut d'apprenti.

(AVIS N° 2010/05-01)

Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agro campus Ouest) :

Avis favorable, pour 4 ans à partir de la rentrée 2010 (*mise en phase avec l'évaluation périodique*), à l'extension à l'apprentissage de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage*, spécialité *Paysage*.

Cette préparation s'effectuera sur le site d'Angers.

(AVIS N° 2009/05-04)

École française d'électronique et d'informatique (EFREI)

Décision d'extension à l'apprentissage, pour 3 ans à partir de la rentrée 2010 (*mise en phase avec l'évaluation périodique*), de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé de l'École française d'électronique et d'informatique*.

Le cursus en apprentissage sera plus particulièrement orienté vers l'*Architecture et l'administration des systèmes et réseaux informatiques*. Les premiers apprentis seront diplômés en 2013.

(DECISION N° 2010/05-05)

Centre d'études supérieures industrielles (ei CESI)

Le CESI a sollicité l'habilitation à délivrer un nouveau titre d'*Ingénieur diplômé*, spécialité *Bâtiment et travaux publics*, en partenariat avec l'*UMBTP Alsace*.

Constatant que le dossier n'est pas stabilisé (changement de partenariat et de CFA ...), la Commission ne peut prendre de décision.

(DECISION N° 2010/05-06)

4/ Demande d'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé*, présentée par une université

Université Paris-VII

Avis favorable à l'habilitation de l'Université Paris-VII, pour 2 ans à partir de la rentrée 2010 (*mise en phase avec l'évaluation périodique*), à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé* dans les 3 spécialités – *Architecture de systèmes physiques – Informatique – Matériaux et nanotechnologies* – en formation initiale sous statut d'étudiant.

L'intitulé du titre d'*Ingénieur diplômé* sera revu lors de la création de l'École interne qui assurera la formation des élèves-ingénieurs.

(AVIS N° 2010/05-07)

5/ Coopération internationale

École nationale supérieure des techniques avancées (ENSTA)

La Commission donne un avis favorable, pour 2 ans à partir de la rentrée 2010 (*mise en phase avec l'évaluation périodique*), à la mise en application de la convention de partenariat modifiée, passée avec l'*École nationale d'ingénieurs de Tunis*, qui permettra à certains étudiants tunisiens d'obtenir le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques avancées* en effectuant une partie de leur formation à Tunis.

(AVIS N° 2010/05-08)

Institut polytechnique de Grenoble (Grenoble INP)

La Commission prend acte de la possibilité offerte aux élèves-ingénieurs de l'*École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux* (PHEMMA) d'accomplir les 2 dernières années d'études dans le cadre d'un cursus établi conjointement avec l'*École polytechnique fédérale de Lausanne* (Suisse) et le *Politecnico di Torino* (Italie).

Conforme à l'expérience internationale prévue dans *Références & orientations*, ce cursus ne justifie pas la création d'un nouveau titre d'*Ingénieur diplômé*. La Commission note que les étudiants des 3 établissements obtiendront d'une part le diplôme de leur établissement d'origine, d'autre part un "*Master's degree in micro and nanotechnologies for integrated systems*" délivré par les 3 établissements. Il sera également fait mention du cursus dans le supplément au diplôme.

(AVIS N° 2010/05-09)

.../...

6/ Admission par l'État (établissement étranger)

École polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse)

Après une évaluation faite dans le cadre d'une mission effectuée conjointement par la *Commission des titres d'ingénieur* et l'*Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ)*, en charge de l'instruction des accréditations de l'enseignement supérieur suisse,

la Commission des titres d'ingénieur donne un avis favorable au renouvellement de l'admission par l'État, pour 6 ans à compter de la rentrée 2010, des diplômes d'ingénieur de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, dans les spécialités:

- *Génie chimique et biochimique (Ingénieur chimiste)*
- *Génie électrique et électronique (Ingénieur électricien)*
- *Génie civil (Ingénieur civil)*
- *Génie mécanique (Ingénieur mécanicien)*
- *Informatique (Ingénieur informaticien)*
- *Ingénierie mathématique (Ingénieur mathématicien)*
- *Microtechnique (Ingénieur en microtechnique)*
- *Physique (Ingénieur physicien)*
- *Sciences et génie des matériaux (Ingénieur en sciences des matériaux)*
- *Sciences et ingénierie de l'environnement (Ingénieur en environnement)*
- *Systèmes de communication (Ingénieur en systèmes de communication)*
- *Sciences et technologies du vivant (Ingénieur en sciences et technologies du vivant)*
- *Bioingénierie (Ingénieur en bioingénierie)*

De plus, la Commission donne un avis favorable à l'admission par l'État, pour 3 ans à compter de la rentrée 2010, du diplôme d'ingénieur de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, dans une nouvelle spécialité :

- *Management des technologies et entrepreneuriat (Ingénieur en management des technologies et entrepreneuriat)*

(AVIS N° 2010/05-10)

André MORA